

DEFI

Noël Zéro Déchet. J'imagine une déco et des cadeaux 100% recyclage au pied du sapin

4 DÉFIS INTER
ÉTABLISSEMENTS
AGRICOLES

On peut mieux faire 😊

**SUR L'ÉCO 2021
2022
CITOYENNETÉ**

Présentation du défi

Ah, la magie de Noël... 🎄 quelle joie de partager ces beaux moments avec ceux qu'on aime. Mais de toute évidence, cette grande fête synonyme de frénésie de consommation, n'est pas un cadeau pour la planète 😞 !

Nous voulons un Noël plus vert et responsable ! Pour ce nouveau défi, nous vous invitons à imaginer une fête plus économe et respectueuse de l'environnement. Un Noël zéro déchet, 100% plaisir, 100% écocitoyen ! Pour cela, référez-vous aux principes écologiques des "4 R" (Repenser, Réduire, Recycler, Réutiliser).

Dans vos établissements, mobilisez vos petits lutins verts pour faire de vous les pères/mères Noël nouvelle génération 🎅🏻👩🏻🎄 !

Durée du défi

3 semaines | Entre le 22 novembre et le 10 décembre.

Evaluation du défi

L'évaluation est prévue en semaine 50 (entre le 13 et le 17 décembre). Les résultats seront communiqués au plus tard le vendredi 17 décembre 2021.

Nous demanderons aux capitaines de déposer directement l'ensemble des pièces justificatives dans un dossier en ligne (lien fourni par les organisateurs ultérieurement), après avoir présenté le résultat de leur travail à l'huissier.

Comptage des points

Critères		Points
J'argumente	> Justifier la démarche au regard de ces 4 entrées : Repenser Réduire Réutiliser Recycler → Textes, photos de l'action mise en place accompagnent le rendu.	Echelle de 0 à 16
Je respecte la consigne	> Tenir compte d'un maximum de « R » dans l'action, ne pas se concentrer sur une seule entrée.	Echelle de 0 à 6
Je crée	> Originalité / créativité.	Echelle de 0 à 6

Je communique	> Mobilisation des médias notamment des réseaux sociaux Justifier, pièces à l'appui, du succès des publications (ex : copie presse, nombre de partage sur les réseaux sociaux).	Echelle de 0 à 6
Je mobilise	> Ampleur du projet (le nombre d'actions et de personnes impliquées) : actions diverses et nombre de personnes/classes touchées	Echelle de 0 à 6

Qui juge, qui compte ?

L'huissier devra attribuer une note, sur la base de la grille ci-dessus, qui sera prise en compte lors de l'évaluation finale.

La moyenne entre la note de l'huissier et celle du COPIL sera réalisée pour le classement. En cas d'exæquo, la note du COPIL sera prépondérante.